FLASH PRESSE

Banque Populaire et le CRA s'associent pour renforcer l'accompagnement des cédants et des repreneurs d'entreprises dans les territoires

Paris, le 22 mars 2022

Banque Populaire et le CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires) ont signé une convention de partenariat afin de développer des synergies régionales pour faciliter la cession - transmission d'entreprises et renforcer l'accompagnement des adhérents du CRA dans leurs projets de reprise.

Forts d'un premier partenariat régional entre la Banque Populaire Grand Ouest et le CRA, ayant favorisé de nombreuses cessions d'entreprises auprès d'adhérents du CRA, Banque Populaire et le CRA renforcent leur collaboration avec l'extension du partenariat au niveau national par la signature d'une convention groupe.

Banque Populaire, première banque des PME[1] et très impliquée dans l'activité de conseil en cession et transmission d'entreprises[2], s'associe au CRA, acteur incontournable du repreneuriat depuis 35 ans, pour favoriser l'accompagnement des cédants et des repreneurs d'affaires et contribuer ainsi à la sauvegarde, à la pérennité et au développement des entreprises dans les territoires.

Cette convention prévoit notamment la publication sur le site internet national du CRA des opportunités de cessions d'entreprises pour lesquelles les Banques Populaires régionales détiennent un mandat de vente.

Ce partenariat est formalisé par un contrat groupe entre Banque Populaire et le CRA. L'accord permet ainsi aux adhérents du CRA, recherchant un accompagnement bancaire pour leurs projets de reprise, de bénéficier en proximité du conseil des chargés entreprises des 154 centres d'affaires et des équipes d'experts M&A des Banques Populaires en régions.

Par ailleurs, fidèle à ses valeurs entrepreneuriales, Banque Populaire soutiendra dans le cadre de ce partenariat, les Trophées du Repreneuriat organisés par le CRA depuis 2007 pour encourager l'esprit entrepreneurial et distinguer des repreneurs qui, grâce à leur engagement, ont permis aux entreprises qu'ils ont rachetées de poursuivre leur développement.

[1] Etude Kantar PME-PMI 2021 – 14 Banques Populaires : 1re banque des PME.
[2] Classement FUSACQ - 2ème réseau bancaire en nombre d'opérations de Fusion-acquisition accompagnées en 2021.

À propos du CRA

Le CRA, est une association loi 1901. Ses 80 délégations régionales et ses 240 délégués accompagnent les repreneurs et les cédants d'entreprises. Vous voulez vendre votre entreprise, nous vous aidons à identifier « le bon entrepreneur », celui qui va pérenniser votre entreprise. Vous voulez acheter une entreprise, nous vous accompagnons pour trouver « la bonne entreprise » celle que vous pourrez développer. Nous mettons à votre disposition, un accompagnement personnalisé en mentorat, une place de marché, et de nombreux outils. Chaque année se sont plus de 1300 repreneurs et 600 cédants que le CRA accompagne.

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 4,7 millions de sociétaires) fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

Pour répondre aux besoins du dirigeant actionnaire, Banque Populaire Ingénierie Financière propose aux entreprises un accompagnement allant du conseil en opérations "haut de bilan" jusqu'au financement des projets d'acquisitions ou de développement structurant pour l'Entreprise. Cet accompagnement est organisé autour de trois métiers : le conseil en fusions & acquisitions, le capital-investissement et les financements structurés.

Contacts presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christine Françoise : 06 23 40 31 62
christine.francoise@bpce.fr

Fanny Kerecki : 06 17 42 16 33
fanny.kerecki@bpce.fr

groupebpce.com

banquepopulaire.fr

Contact presse CRA

Marc Albouy : 06 85 05 70 86
Marc.albouy@cra-asso.org

cra.asso.fr